

Décision

Générale

colonial

Décision n° 803 du 17 juin 1953 :

n° 803

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 juin 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

Ne percevra plus la prime de spécialité le caporal garde-cercle dont le nom suit : Mohamed Saleh, Mile 105, caporal pompier, pour compter du 1er juillet 1953.